



MRC de
La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2023-2029

Rapport de suivi de l'année 2025



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
www.ecoregie.ca

23 juin 2026

1. Rédaction

Vincent Dufour Directeur général et secrétaire-trésorier
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Karolyne Beauchamp Conseillère en gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis

2. Mise en contexte

Le Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) est un outil régional intégré, concerté et dynamique qui doit couvrir l'ensemble des secteurs générant des matières résiduelles (secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel (ICI), ainsi que celui de la rénovation, de la construction et de la démolition (CRD)). Il doit mener à la réalisation des objectifs identifiés par le Gouvernement du Québec.

En vertu de la LQE, « Le plan de gestion doit être révisé tous les sept ans par le conseil. À cette fin, il doit adopter, par résolution et au plus tard à la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du plan de gestion, un projet de plan révisé ».

La MRC de La Matapédia et la MRC de La Mitis ont pris la décision de réaliser le PGMR 2023-2029 de façon conjointe. L'adoption du document s'est faite en juillet 2023.

3. États des mesures

Le PGMR conjoint 2023-2024 propose 46 mesures. Le tableau suivant présente où en étaient rendues les diverses mesures au 31 décembre :

État	2024		2025	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Complété	3	6,5%	7	15,2%
En cours	8	17,4%	11	23,9%
En continu	23	50,0%	23	50,0%
Non débuté	12	26,1%	5	10,9%
Total	46		46	

Mesures	Précisions, enjeux et orientations	Échéancier	Avancement	Commentaire
1. Générales				
1.1 Création d'une boîte à outils et d'un service d'accompagnement de bonnes pratiques pour les activités municipales.	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une boîte à outils de bonnes pratiques pour les activités municipales et financés par les municipalités locales et régionales. - Diffusion de cette boîte à outils de bonnes pratiques. - Accompagnement dans leur processus, les municipalités locales et régionales. 	En continu	En continu	Service par la RITMR Matapédia-Mitis
1.2 Accompagnement des municipalités locales dans leur adoption et application de politiques, programmes ou règlements de bonne gestion des matières résiduelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les municipalités locales à adopter des politiques, programmes et règlements de bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles (exemples : achat responsable, hygiène durable, tarification incitative, etc.). - Accompagner dans leur processus, les municipalités locales intéressées. - Faire la synthèse des politiques, programmes et règlements de chacune des municipalités locales. - Créer une boîte à outils des politiques, programmes et règlements « types » pour fournir un service clé en main aux municipalités locales. - Partager les politiques, programmes et règlements qui se font ailleurs. 	En continu	En continu	Service par la RITMR Matapédia-Mitis
1.3 Maintenir et participer aux différents comités en gestion des matières résiduelles existants qui touche le territoire.	Exemples : comité de gestion des matières résiduelles Bas-Saint-Laurent, CFER des aviateurs, Synergie Bas-Saint-Laurent, etc.	En continu	En continu	Service par la RITMR Matapédia-Mitis
1.4 Maintenir une veille stratégique sur les enjeux liés à la gestion des matières résiduelles et favoriser un partage des connaissances avec les acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer une expertise locale en gestion des matières résiduelles. - Participer à des formations, webinaires, etc. - Transférer les connaissances aux MRC, municipalités locales, ICI, organismes, citoyens, etc. 	En continu	En continu	Service par la RITMR Matapédia-Mitis
1.5 Favoriser et soutenir l'innovation, la recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les initiatives existantes et nouvelles d'économie circulaire. 	En continu	En continu	

<p>et le développement en gestion des matières résiduelles et en économie circulaire en milieu rural.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les initiatives existantes et nouvelles d'écoconception. - Travailler avec les acteurs du milieu pour développer de nouveaux marchés pour le recyclage de matières actuellement récupérées ou de nouvelles matières non valorisées en favorisant l'économie circulaire. 			<p>Service par la RITMR Matapédia-Mitis</p>
<p>1.6 Évaluer la possibilité de créer un comité consultatif pour la mise en œuvre du PGMR afin de maintenir les discussions et les échanges avec les acteurs du milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire les démarches pour voir l'intérêt d'un tel comité auprès des acteurs du milieu. - Analyser le modèle le plus efficace pour l'atteinte de l'objectif de la mesure (exemples : comité de travail, atelier de travail, sondage, consultation publique, etc.) - Analyser la possibilité d'intégrer le volet de mise en œuvre du PGMR au comité de vigilance de la Multiplateforme GMR. 	<p>En continu</p>	<p>Non débuté</p>	
<p>1.7 Faire le suivi du plan d'action du PGMR et diffuser l'information.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser dans les bulletins municipaux. - Présenter dans les MRC. - Faire une diffusion destinée aux membres des conseils municipaux. 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	
<p>1.8 Analyser la mise en place d'une tarification incitative uniforme à l'ensemble du territoire pour l'ensemble des secteurs résidentiels et ICI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un portrait des méthodes de tarification sur le territoire. - Faire une analyse d'implantation d'une tarification incitative commune afin de favoriser la diffusion de l'information. - Adoption d'un règlement municipal de tarification incitative adapté à la réalité des municipalités locales. 	<p>2023-2025</p>	<p>Complété</p>	<p>Planification en 2024 Adoption en 2025</p>
<p>2. Réduction à la source</p>				
<p>2.1 Développer des activités et promouvoir les initiatives favorisant la réduction du gaspillage alimentaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les acteurs concernés à cet enjeu. - Promouvoir et soutenir les initiatives locales, régionales et nationales (exemples : frigo libre-service, banque alimentaire, dons de nourriture non consommée lors d'événements, campagne « J'aime manger, pas gaspiller », etc.). - Organiser des événements thématiques. - Soutenir les projets communautaires. - Offrir un service d'accompagnement aux ICI. 	<p>En continu</p> <p>Activité annuelle</p>	<p>En continu</p>	

	- Encourager la récupération et la redistribution d'aliments consommables.			
2.2 Poursuivre les démarches pour réduire l'utilisation des plastiques et autres matières à usage unique.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un suivi de la Stratégie de bannissement des produits à usage unique sur le territoire de la MRC de La Mitis. - Proposer à la MRC de La Matapédia d'adopter cette stratégie. - Poursuivre les communications pour promouvoir le bannissement et les bonnes pratiques à prendre. - Documenter d'autres produits problématiques à usage unique. 	En continu	En cours	Suivi des discussions au niveau national et fédéral
3. Réemploi				
3.1 Développer des activités et promouvoir les initiatives favorisant le réemploi des matières par la réparation.	- Mettre en place ou soutenir des initiatives de réemploi (exemples : ateliers de réparation, café-atelier avec formation, couturière volante dans les friperies, bibliothèque d'outils, etc.).	En continu En cas de mise en place, activité ponctuelle ou récurrente, à établir	Complété	Premier café-réparation à l'automne 2024. Activité annuelle dans La Matapédia et La Mitis
3.2 Promouvoir les organismes et les initiatives qui favorisent le réemploi et la valorisation des matières.	- Maintenir et rendre disponible une liste à jour des organismes de réemploi sur le territoire (exemples : Ressourcerie de La Matapédia, les friperies, les écocentres, etc.).	En continu	En continu	Mots verts, etc.
4. Récupération et valorisation				
4.1 Optimiser la valorisation des matières organiques par la mise en place d'un service de collecte pour les multilogements.	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des communications ciblées pour les propriétaires et les locataires de multilogements. - Livrer automatiquement l'équipement et les outils de communications pour la collecte des matières organiques aux nouveaux projets immobiliers. 	En continu Mise en place : 2023-2024	Complété	Planification en 2024 Mise en oeuvre en 2025
4.2 Promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique.	- Promouvoir les bonnes pratiques de valorisation des résidus organiques <i>in situ</i> .	En continu	En continu	Mots verts, etc.
	- Maintenir le service d'accompagnement offert.	En continu	En continu	

<p>4.3 Poursuivre l'implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI et l'accompagnement lorsque qu'implanté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un système de suivi pour les gros générateurs de matières organiques. - Ajuster la fréquence des collectes dans un objectif d'uniformisation sur le territoire. - Tenir des rencontres avec les ICI soit pour s'assurer du suivi de la collecte ou soit pour débiter les démarches. 			<p>Suivi au printemps 2024 Suivi en continu par la suite</p>
<p>4.4 Optimiser la valorisation des matières organiques dans le secteur résidentiel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les services de collectes porte-à-porte des matières organiques. - Continuer les efforts de sensibilisation visant à informer les citoyens des services offerts et des matières autorisées dans les collectes porte-à-porte et les points de dépôts. - Envisager une diminution de la collecte des déchets afin de favoriser l'utilisation de la collecte des matières organiques. 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Porte-à-Porte avec la brigade verte, médias sociaux, bulletins municipaux</p>
<p>4.5 Créer un guide d'accompagnement sur la bonne gestion des matières résiduelles pour les organisateurs d'événements et offrir un service d'accompagnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un guide pour l'organisation d'événements écoresponsables. - Partager le guide et le service d'accompagnement. - Promouvoir l'utilisation de vaisselle réutilisable et de stations d'eau pour remplir les bouteilles réutilisables. - Évaluer la possibilité d'avoir un service de prêt de vaisselle réutilisable. 	<p>En continu</p>	<p>Complété</p>	<p>Élaboration en 2025 Mise en place d'un kit de vaisselle réutilisable</p>
<p>4.6 Favoriser le tri des matières lors des événements par la présence d'îlots de tri et d'agent de sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les municipalités locales pour améliorer la desserte des îlots de récupération lors d'événements. - Avoir la présence d'agent de sensibilisation lors des événements. - Évaluer la possibilité de rendre accessible une flotte d'îlots de tri et leur collecte pour les événements. 	<p>En continu</p>	<p>Complété</p>	<p>Conception d'un îlot de tri par MRC Brigade verte sur le terrain</p>
<p>4.7 Favoriser la récupération des matières recyclables et valorisables dans les aires publiques par l'installation d'îlots de tri hors foyer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité de bacs de récupération dans les aires publiques. - Accompagner les municipalités locales dans leur démarche. 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - Publiciser les réalisations des municipalités locales et des ICI via les outils de communications de la Régie. 	<p>En continu</p>	<p>En cours</p>	

<p>4.8 Promouvoir les bonnes pratiques des ICI sur le territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Remettre un autocollant aux ICI participant à la collecte des matières organiques. - Accompagner les entreprises voulant remettre un prix vert. - Tenir un événement annuel au cours duquel seront soulignées les réalisations des municipalités locales et des ICI. - Encourager les ICI à mettre en place une politique Zéro Déchet. - Encourager les îlots de tri dans les ICI. 			<p>Démarche auprès des CCI en 2025</p>
<p>4.9 Encourager l'utilisation de contenu recyclé et recyclable lors des achats et des communications.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un outil favorisant l'achat responsable pour les ICI. - Promouvoir l'achat responsable dans les ménages. 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Mots verts, etc.</p>
<p>4.10 Travailler en collaboration avec le Centre de tri GFL Environmental pour développer de nouveaux marchés pour le recyclage des matières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la possibilité de détourner et de recycler davantage de verre. - Évaluer la possibilité de détourner de nouvelles matières et de les recycler localement. - Évaluer les opportunités de nouveaux marchés pour les matières non récupérées sur le territoire. 	<p>En continu</p>	<p>Non débuté</p>	<p>Reprise par ÉEQ</p>
<p>4.11 S'assurer de l'application et de la fonctionnalité de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une veille et transmettre l'information aux municipalités locales concernant la modernisation des systèmes de gestion des matières recyclables (consigne, collecte sélective) prévue par le gouvernement. - Prendre entente avec l'OGD responsable de la collecte sélective. 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Suivi de l'AQRCB et de ÉEQ</p>
<p>4.12 Encourager et promouvoir l'application des 3R pour les bâtiments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la préservation et la rénovation des bâtiments avant de procéder si possible à la déconstruction et en dernier lieu à la démolition. - Élaborer un outil de sensibilisation sur une saine gestion des résidus de CRD à remettre lors de l'émission d'un permis de construction. - Lors d'émission de permis, demander une déconstruction plutôt qu'une démolition et donner l'outil de sensibilisation. 	<p>En continu</p>	<p>En cours</p>	<p>Projet pilote de déconstruction de l'hôtel de ville d'Amqui</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la possibilité d'acheminer l'outil de sensibilisation aux principaux entrepreneurs œuvrant sur le territoire. - Distribuer aux citoyens l'outil de sensibilisation lors de l'émission d'un permis de construction. - Maintenir à jour l'outil de sensibilisation en fonction des services disponibles dans la région. 			
4.13 Maintenir, promouvoir et améliorer les points de dépôts municipaux et les programmes pour les matières soumises au RÉP.	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples : Recyc-Fluo, Éco-peinture, SOGHU, Appel à recycler, ARPE, etc. 	En continu	En continu	Mots verts, etc.
4.14 Travailler en collaboration avec les acteurs du milieu pour trouver des solutions aux matières problématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples de matières problématiques : Animaux morts, plastiques, etc. 	En continu	En continu	
5. Élimination				
5.1 Faire la promotion du concept « Zéro Déchet ».	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la pertinence d'adhérer à un programme de reconnaissance Zéro Déchet (exemples : « National Zero Waste Council », etc.). - Élaborer un plan de communication pour présenter la vision Zéro Déchet et encourager les citoyens et les ICI à y adhérer. - Évaluer l'instauration et l'accompagnement d'une communauté axée sur le Zéro Déchet. 	En continu	En cours	Élaboration d'un concours pour les familles
5.2 Faire l'inventaire des matières problématiques et évaluer les options de valorisation disponibles.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une caractérisation des matières envoyées à l'enfouissement. 	2024	Complété	Fait en 2024 Nouvelle caractérisation prévue en 2027
5.3 Participer activement aux différents échanges et pistes de solutions sur des enjeux en gestion des matières résiduelles avec les territoires voisins.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'implication au sein des tables de concertation et soutenir les démarches (exemples : plastique agricole, textiles, etc.). 	En continu	En continu	Table régionale

<p>5.4 Développer une stratégie pour limiter la problématique des dépotoirs clandestins et des détritres en bordure de route.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter une page sur le site internet de la Régie sur les dépotoirs clandestins, avec des images pour aider à les identifier, de l'information sur leur nocivité et sur les alternatives existantes et pour permettre de les signaler. - Consulter les acteurs ou faire des rencontres de sous-comité sur le territoire concerné par cette problématique (exemples : OBV, MRC voisines, CRE, comité ZIP, etc.). - Encourager les mécanismes de dénonciation et de suivi des plaintes. 	<p>En continu</p>	<p>Non débuté</p>	
<p>5.5 Mise en place d'un fonds vert pour financer des projets locaux de bonne gestion des matières résiduelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les sources possibles de financement pour la mise en place d'un fonds vert financé (exemples : taxation incitative, tarif d'enfouissement, bourse du carbone, etc.). - Développer une politique de gestion du fonds vert (exemples : financement, fonctionnement, éligibilité, responsable, etc.). 	<p>En continu</p>	<p>Non débuté</p>	
<p>6. Optimisation des infrastructures et des services municipaux de gestion des matières résiduelles</p>				
<p>6.1 Maintenir, promouvoir et améliorer le service aux citoyens et aux entrepreneurs offert par les écocentres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la possibilité de faire l'acquisition d'un véhicule pour compléter la couverture du territoire des écocentres. - Promouvoir le service des écocentres. - Évaluer les pistes d'amélioration des services des écocentres. - Étudier la possibilité d'accepter de nouvelles matières en fonction des débouchés disponibles. - Former les employés municipaux responsables des points de dépôt et des écocentres sur la gestion et la manipulation des RDD. 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Achat d'un camion Service de ramassage des encombrants à domicile</p>
<p>6.2 Évaluer la possibilité de regrouper certaines compétences de matières résiduelles au niveau de la Régie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser la fréquence des collectes. - Évaluer la possibilité de prendre la gestion de tous les écocentres au niveau de la Régie. 	<p>En continu</p>	<p>En cours</p>	<p>Évaluation pour le regroupement des écocentres. Fréquences uniformisées à la tarification incitative</p>

<p>6.3 Évaluer et optimiser les coûts et opérations des collectes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux municipalités locales de faire des contrats de collecte regroupés. - Évaluer les possibilités d'optimiser le transport des matières résiduelles et limiter les émissions de GES reliées en diminuant la fréquence de certaines collectes. - Évaluer les possibilités de prévoir des clauses dans les contrats de collecte exigeant l'utilisation sur le territoire de camions de collecte consommant moins de carburant. - Faire un portrait détaillé des équipements, de la collecte et des services municipaux offerts aux citoyens et aux ICI. 	<p>En continu</p>	<p>Complété</p>	<p>Regroupement de la collecte en 2023.</p>
<p>6.4 Poursuivre l'analyse de l'implantation d'une Multiplateforme de gestion des matières résiduelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer des infrastructures modernes nécessaires au traitement des déchets et des matières organiques et assurer un suivi efficace des extrants. - Voir à améliorer la communication et la consultation citoyenne dans le processus. - Mise en place d'un comité de vigilance. - Viser une mise en service de la Multiplateforme GMR pour janvier 2024. 	<p>Comité : en continu Mise en service : 2024</p>	<p>En cours</p>	<p>Prévision pour 2026.</p>
<p>6.5 La Matapédia : Compléter la relocalisation de l'Écocentre d'Amqui et l'optimisation des écocentres de Causapscal et Sayabec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Écocentre d'Amqui : informer les utilisateurs du nouvel emplacement et des nouvelles pratiques, le cas échéant. - Écocentre de Sayabec : évaluer les besoins en fonction de la mise en service d'un écocentre à la Multiplateforme GMR. 	<p>2023</p>	<p>En cours</p>	<p>Amqui : Construction en 2024. Mise en service en 2025 Sayabec : En évaluation</p>
<p>6.6 Maintenir le service de rappel de collecte.</p>		<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	
<p>7. Information, sensibilisation et éducation</p>				
<p>7.1 Poursuivre et bonifier les actions en continu visant l'information, la sensibilisation et l'éducation sur la bonne gestion des matières résiduelles, les bonnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et améliorer les outils numériques disponibles aux citoyens (exemples : page Facebook, site internet, outil d'aide au tri, etc.). - Maintenir la Ligne-Info. - Élaborer des campagnes et des messages d'ISÉ ciblés à différents publics (exemples : résidentiel, ICI, agriculteurs, nouveaux arrivants, municipal, scolaire, etc.). 	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Guide sur le tri et les bonne pratique envoyés aux écoles Élaboration de nouveau pamphlet</p>

<p>pratiques de tri et la complémentarité des systèmes, selon le principe des 3RV.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les campagnes de sensibilisation déployées par d'autres partenaires (exemples : Recyc-Québec, etc.). - Partager les outils développés aux municipalités locales pour maximiser leur diffusion. - Publiciser les bons coups réalisés par des entreprises ou des organismes à ce sujet. 			
<p>7.2 Rédiger des articles et des chroniques mensuelles et diffuser dans les médias locaux et journaux municipaux.</p>	<p>Exemples : Télévision communautaire (TVC de La Matapédia et TVM), Avant-poste, L'Avantage etc.</p>	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Mots verts, etc.</p>
<p>7.3 Produire et diffuser un guide de sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une diffusion postale et transiter vers une diffusion numérique. 	<p>Annuellement</p>	<p>En cours</p>	
<p>7.4 Développer et promouvoir des activités lors des journées ou semaines thématiques.</p>	<p>Exemples : Jour de la Terre, Semaine québécoise de réduction des déchets, Temps des Fêtes, etc.</p>	<p>Annuellement</p>	<p>En continu</p>	<p>Activité dans le cadre du Jour de la Terre et de la SQRD.</p>
<p>7.5 Déployer une campagne porte-à-porte de sensibilisation résidentielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer la population des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles. - Répondre aux questions spécifiques des citoyens. - Effectuer un sondage afin d'avoir un portrait des habitudes des citoyens et des services utilisés. 	<p>Annuellement, aux étés</p>	<p>En cours</p>	<p>Brigade verte été 2025</p>
<p>7.6 Organiser des activités de sensibilisation visant la jeunesse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des ateliers dans le milieu scolaire et les camps de jour. - Offrir un service d'accompagnement pour des regroupements de jeunes voulant faire une activité promouvant une bonne gestion des matières résiduelles (exemples : maison des jeunes, association étudiante, etc.). 	<p>À la demande</p> <p>Aux deux ans (2024-2026-2028) : ateliers</p>	<p>En cours</p>	<p>Visite des camps de jour à l'été 2026</p>
<p>7.7 Encourager et promouvoir l'exemplarité municipale en saine gestion des matières résiduelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'adhésion au programme « ICI on recycle + » et accompagner, au besoin. 	<p>En continu</p>	<p>En cours</p>	<p>Renouvellement des attestations des bureaux de la MRC de La Matapédia et de La Mitis</p>
<p>7.8 Produire des calendriers de collecte</p>		<p>Annuellement</p>	<p>En continu</p>	

uniformes pour l'ensemble des municipalités locales.				
8. Boues municipales				
8.1 Mettre en place un système de suivi de la disposition et du recyclage des boues municipales et des fosses septiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la gestion et l'encadrement de la disposition et du recyclage des boues municipales et des fosses septiques dans l'objectif de favoriser le recyclage des boues dont la qualité le permet - Mettre en place un système de suivi annuel géré par les MRC afin de faire le suivi des données nécessaires à répondre aux objectifs. - Transmettre à la MRC les données sur les boues nécessaires au suivi de la mise en œuvre du PGMR - Offrir un accompagnement pour favoriser la valorisation des boues. 	En continu	Non débuté	

4. Quantité de matières résiduelles annuelle (tonnes métriques)

Municipalités	Organique		Déchets		Recyclage	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025*
Ste-Marguerite	5,9	6,7	56,1	63,3	15,9	
Ste-Florence	11,5	12,0	114,7	115,4	44,1	
Causapscal *	64,9	63,0	743,6	707,7	239,2	
Albertville	8,5	10,6	78,4	60,1	23,7	
St-Léon-le-Grand *	19,3	18,0	269,2	240,0	66,5	
Lac-Humqui	4,6	4,7	113,1	97,0	32,9	
Ste-Irène *	12,5	13,5	92	112,9	48,7	
Amqui *	300,6	338,1	2481,4	2429,6	892,6	
Lac-au-Saumon *	56	51,8	352,3	385,9	133,4	
St-Alexandre	5,7	6,4	94,8	71,2	22,5	
St-Tharcisius	4,1	4,3	131,7	74,2	19,5	
St-Vianney	11,9	15,1	134,5	112,1	46,6	
Val-Brillant *	35,4	33,3	308,1	252,5	121,8	
Sayabec *	45,2	46,7	529	588,0	159,7	
St-Cléophas	6,6	7,0	98,2	81,7	27,3	
St-Moise	5,7	7,5	166,1	115,9	36,9	
St-Noël	10,2	10,0	115,3	111,5	33,4	
St-Damase	9,8	10,9	120,5	138,0	43,8	
T.N.O.	0	0,0	5,3	6,7	0	
Sous-Total - La Matapédia	618,5	659,4	6004,3	5763,8	2008,4	
kg/hab. (17773 hab.)	35	37,1	339,8	324,3	113,7	
La Rédemption	7,3	15,7	142,9	107,0	38,9	
Saint-Charles-Garnier	8,8	18,9	100	92,2	20,7	
Les Hauteurs	9,8	18,9	209,1	200,3	53	
Sainte-Jeanne-D'Arc	10,4	15,0	73,8	70,1	13,2	
Saint-Gabriel-de-Rimouski	17,2	32,1	349,7	338,2	124,7	
Saint-Donat	44,8	38,9	297,2	283,9	86	
Sainte-Angèle-de-Mérici	37,7	28,0	315,3	292,0	101,5	
Padoue	12	19,2	87,7	75,8	20	
Métis-sur-Mer	44,6	28,3	213,6	148,4	67	
Saint-Octave-de-Métis	23,9	25,5	118	121,2	42,5	
Grand-Métis	19,7	22,8	124,2	137,7	34,5	
Price	75,4	68,6	489,1	457,4	147,6	
Saint-Joseph-de-Lepage	25,2	19,0	135,1	131,5	47,3	
Mont-Joli	256,3	271,8	2973,4	2832,0	929,9	
Sainte-Flavie	56,6	79,5	426,3	371,7	128,8	
Sainte-Luce	169,9	147,4	1145,2	1099,8	306,5	
Sous-Total - La Mitis	819,6	849,5	7200,4	6759,3	2162	
kg/hab. (18548 hab.)	45,3	45,8	397,7	364,4	119,4	
Total	1438,1	1508,9	13204,7	12523,0	4170,4	4090,0
kg/hab. (36321 hab.)	40,2	41,5	369,1	344,8	116,6	112,6

Source : Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, 2025

*Depuis 2025, les données sont regroupées pour l'ensemble de La Matapédia et de La Mitis par Éco Entreprises Québec.